

Des nouvelles technologies pour vous compliquer la vie

Instauration de nouvelles amendes, Coût supplémentaire pour les collégiens, augmentation du prix du ticket... Si au fur et à mesure de son installation, le dispositif Passpass multiplie les coups bas pour les usagers des transports, c'est parce que derrière la carte violette se cache le dernier outil des prestataires privés pour rentabiliser leur capital... en taxant le voyageur.

Chère et peu pratique

La mise en place de la carte Passpass a coûté plus de 21 millions d'euros. Elle apporte à l'usager beaucoup d'inconvénients par rapport aux maigres avantages qu'elle procure :

- Le dispositif comporte 3 cartes et plus de 7 formules différentes. Bonjour la simplification !
- **Les abonnés** se voient obligés de composer leur ticket à chaque correspondance sous peine de payer une amende de 5 euros.
- **Les nouveaux usagers** devront payer 4€ leur carte Pass pass et 0.20€ leur ticket rechargeable.
- **Lycéens et collégiens** font les frais de sa mise en place : la fin de la gratuité des transports pour les lycéens avait été justifiée par la mise en place d'un nouveau tarif. En cette rentrée 2013, ce sont les collégiens, dont le transport est habituellement gratuit, qui ont été obligés de déboursier 45€50 pour faire face aux problèmes de mise en place de la carte.
- **Transpole n'ayant pas embauché assez d'agents pour répondre aux nouveaux besoins**, il faut souvent attendre plus d'une heure pour effectuer les nouvelles formalités. Salariés comme usagers sont donc les premières victimes du manque de concertation dans la mise en place du système Pass pass.

Intrusive et liberticide

Le dispositif Passpass sera capable d'enregistrer chaque trajet tout en recoupant ces informations avec les données personnelles de l'usager. **Cette pratique pourrait ouvrir la boîte de Pandore de l'exploitation de leurs données à des fins diverses.** Les données seront partagées avec les autres opérateurs de transports qui pourront s'en servir à des fins promotionnelles. Bien que Transpole commercialise des titres de transport anonymes, la nouvelle tarification dissuade de leur utilisation en réservant certains services à la carte personnelle.

Signez notre
Pétition



Non à une augmentation du prix des transports en 2014 !

Les 21 millions d'euros nécessaires à la mise en place du dispositif Passpass et l'augmentation de la TVA décidées par le gouvernement PS / Europe Écologie s'annoncent comme des signes avant-coureurs des tarifs des transports en 2014.

Le prix des transports ont augmenté de plus de 20% en 4 ans. C'est plus que l'inflation. Un service public devrait se soucier en premier lieu de leur accessibilité pour les plus pauvres.

La pétition est disponible sur internet : http://petitions24.net/transports_lillois

Parkéon : un partenariat Perdant-Perdant

À l'instar de nombreux services, la CUDL a confié le système Passpass à une multinationale : le groupe Parkéon, endetté et soumis à la pression de son actionnaire principal.

La mise en place a été sous-vendue, impliquant un retard de livraison de plus d'un an. Usagers comme salariés ont subi les conséquences de ce choix : 15 millions de pénalités de retard ont été offertes à Parkéon.

Propositions

Pour la mise en place de transports accessibles à tous, le Front de Gauche propose :

A court terme :

- Baisser et simplifier les tarifs tout en gardant le principe d'une carte unique
- La fin du bippage pour les abonnés et la fin du flicage des usagers des transports

A moyen terme :

- La gratuité des transports métropolitains
- L'instauration d'une régie publique des transports impliquant les usagers et les salariés de Transpole

Les 21 millions d'euros du coût de la carte Pass pass peuvent être utilisés autrement !